

**MAIRIE DE
CHAUMONTEL**
(Val d'Oise)

**DATE DE
CONVOCATION**

Le 1^{er} avril 2019

OBJET :

**ATTRIBUTION DES
SUBVENTIONS
COMMUNALES**

ANNEE 2019

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2019/237

L'an deux mille dix-neuf, le cinq avril, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Sylvain SARAGOSA, Maire.

PRESENTS : Monsieur Sylvain SARAGOSA, Madame Isabelle PARENT, Monsieur Georges SCHMITT, Monsieur Patrice BRONSART, Monsieur Eric CASSERON, Madame Aude POIREE, Monsieur Jacques GAUBOUR, Madame Véronique PETIT, Madame Florence GABRY, Monsieur Fabrice HUYLEBROECK, Monsieur Karim KENTACHE, Madame Evelynne POIGNON, Monsieur Olivier POIGNON, Madame Corinne TANGE, Monsieur Christophe VIGIER

PROCURATIONS : Madame Betty HUYLEBROECK pouvoir à Monsieur Fabrice HUYLEBROECK, Madame Katya SCHMITT pouvoir à Monsieur Patrice BRONSART, Madame Pascale BAQUEVILLE pouvoir à Monsieur Georges SCHMITT, Monsieur Nuno CARNEIRO DIAS pouvoir à Monsieur Christophe VIGIER

EXCUSÉ(S) : Madame Martine GUENASSIA, Monsieur Jacques LABARRE, Monsieur André LEFEVRE

ABSENT(S) : Madame Betty HANAUER-BEASLAY

SECRETAIRE DE SÉANCE : Monsieur Patrice BRONSART

oooooooooooo

Monsieur Patrice BRONSART, Adjoint au Pôle « Vie Locale, Associations, Affaires culturelles et Cérémonies », informe l'assemblée délibérante que les Associations ont fourni, en début d'année 2019, un dossier de demande de subvention communale.

En date du 8 mars 2019, les membres de la Commission Associations se sont réunis pour étudier les demandes et ont émis un avis favorable pour attribuer les subventions suivantes :

Lors de cette réunion, n'ont pas pris part aux votes :

Monsieur Sylvain SARAGOSA pour le Poker club

Monsieur André LEFEVRE, président du Club de l'Amitié et trésorier de l'UNC

Monsieur Patrice BRONSART pour le Vêlo Club Chaumontellois.

Associations	Montant de la subvention
Amicale Bouliste	200,00
Armuzick	1980,00
ASCL Football	4.860,00

Nombre de Conseillers en

Exercice : 23

Présents : 15

Votants : 19

Le Maire certifie avoir fait afficher aujourd'hui, à la porte de la Mairie, le compte rendu de la délibération ci-contre et qu'il n'a été fait aucune observation.

Fait à CHAUMONTEL,
Le 15 avril 2019

Le Maire,
Sylvain SARAGOSA



Associations	Montant de la subvention
Billard Club	900,00
Club de l'Amitié	750,00
Gymnastique Volontaire	900,00
Judo Club	6.000,00
Les Mustangs Show'Montel	1.470,00
Lumières et Couleurs	160,00
Poker Club	900,00
Rock'n Salsa Club	1.080,00
STMC (Aïki-Jujutsu)	1.200,00
Tennis Club	1.000,00
Vélo Club	400,00
Total n-1	21.800,00
Anciens Sapeurs-Pompiers	300,00
Comité des Agents Communaux	8.000,00
Croix Rouge	400,00
Secours Catholique	400,00
UNC	600,00
Total n-1	9.700,00
TOTAL	31.500,00

Il est donc demandé aux membres du conseil municipal de valider le montant des subventions ainsi accordées aux associations pour l'année 2019.

Le Conseil municipal ;
Après en avoir délibéré ;
A l'unanimité :

VALIDE les montants des subventions qui seront attribuées aux associations comme indiqué dans le tableau ci-dessus pour l'année 2019.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé après lecture faite.

Le Maire,

